

CONFIDENTIEL
VERTRAULICHJOURNEE DES MINISTRES

Berne, 11 septembre 1959

Résumé des débats concernant l'assistance technique
aux pays sous-développésM. le Conseiller fédéral Petitpierre

expose la situation internationale et, commentant la position de la Suisse, relève que les trois objectifs essentiels de notre politique étrangère sont l'indépendance et la neutralité, l'unité de l'Europe occidentale et l'assistance technique aux pays sous-développés.

M. le Conseiller fédéral Wahlen

déclare prendre la parole non pas en qualité de chef du département de justice et police, mais à titre personnel, en tant qu'ancien fonctionnaire international.

Que de chemin parcouru depuis l'Exposition coloniale qui eut lieu à Paris en 1934! Quelles réactions provoquerait aujourd'hui une telle manifestation? Deux importants pays, l'Italie et l'Allemagne, ont perdu toutes leurs colonies et, chose étonnante, ils ne s'en sont jamais plaints; ils se trouvent en effet, grâce à la perte de leurs colonies, dans une meilleure position que les vainqueurs de la guerre. Ce phénomène est imputable à l'instauration d'une nouvelle morale sociologique. De même que le système féodal est tombé en désuétude à la fin du Moyen-Age, le système colonial est en voie de disparition. Actuellement, toute politique coloniale est insoutenable, sauf dans les Etats satellites. Cependant, il est aussi faux de dire que les puissances coloniales ont supporté seules le fardeau des Blancs que de rejeter sur elles l'entière responsabilité du retard des pays sous-développés. Ces derniers ont d'ailleurs atteint des niveaux assez différents, ce qui suscite de leur part des réactions diverses. Alors que les Etats arabes ont réagi contre l'Occident, l'Inde et le Ghana, par exemple, ont apprécié l'aide occidentale et ils la souhaitent encore. La vérité est que les facteurs émotionnels jouent un grand rôle dans cette question. C'est une raison de plus pour l'Occident de faire quelque chose. L'assistance technique est une nécessité à laquelle l'Europe ne saurait



se dérober sans creuser sa propre tombe. L'assistance économique et financière est tout aussi indispensable. Les différences économiques et sociales qui distinguent le monde des pays sous-développés de celui des nations mieux partagées sont connues. Le message récemment publié par le Conseil fédéral cite des chiffres illustrant cette situation; il indique en outre le montant de nos futures prestations d'assistance technique, de sorte qu'il est superflu de répéter ici ces données.

Pour autant qu'on puisse définir l'assistance technique comme un échange d'expériences, de connaissances et de culture, on peut dire que son origine est vieille comme le monde. Durant l'Antiquité, la civilisation gréco-latine s'est répandue dans toute l'Europe. Plus tard, les Etats-Unis ont bénéficié des talents et des capitaux européens. Si l'assistance technique existe donc en fait depuis longtemps, la nouveauté est de la considérer comme un devoir éthique. Il en fut question pour la première fois à la Société des Nations, mais l'existence des puissances coloniales excluait, en réalité, toute réalisation. La conception moderne de l'assistance technique est née en 1949, du point 4 du Président Truman. Elle vise à aider les pays économiquement faibles par la transmission des connaissances techniques (know how). Sous cette forme, elle fut pratiquée d'abord par le Plan Marshall, tandis que l'UNRRA était de nature plutôt caritative. L'OECE s'en occupe également par l'entremise de l'Agence européenne de productivité. Aussitôt après la guerre, l'assistance technique poussait si loin le prosélytisme que la Suisse reçut même une offre américaine pour l'envoi dans notre pays d'une quarantaine d'experts qui seraient venus conseiller l'industrie suisse!

Entré au service de la FAO en 1949, M. Wahlen a vécu l'époque des études préparatoires, qui soulevaient partout un enthousiasme quasi messianique. Ce furent les années les plus heureuses de sa vie. Le problème n'était pas encore surfait par la concurrence entre l'Est et l'Ouest. L'idée d'assistance technique n'était pas politisée comme elle l'a été depuis lors, même en Occident. Elle ne connaissait pas non plus la complication actuelle des assistances bilatérale et multilatérale.

L'assistance technique devrait consister en échanges économiques, techniques et culturels convenus par accords contractuels. Actuellement tous les pays, à l'exception de l'Afrique du Sud, contribuent à l'assistance technique des Nations Unies. Les prestations financières des pays sous-développés sont évidemment moindres que celles des pays évolués et restent de nature plutôt symbolique. L'assistance technique revêt la forme de l'envoi d'experts, de la réception de boursiers et de la livraison, en quantités limitées, de matériel destiné surtout aux experts. Les pays bénéficiaires ont à supporter les frais locaux qu'occasionne le séjour des experts, les frais médicaux, etc. et, en ce qui

concerne les boursiers, la moitié de leurs frais de voyage. L'assistance technique ne doit pas se limiter aux questions de pure technique; elle doit également aider les pays sous-développés à établir un "planing" administratif.

Les obligations assumées par les pays bénéficiaires, et non pas seulement par les pays donateurs, montrent que l'assistance technique est essentiellement une oeuvre de coopération. Ce caractère ressort d'ailleurs des tâches et de la composition du Comité de l'assistance technique (CAT). Ce dernier doit en effet coordonner les projets; les représentants des pays sous-développés siègent côte à côte avec ceux des autres pays, ce qui assure au sein du Comité toute la collaboration nécessaire. Il en est de même de l'ECOSOC qui dirige les programmes et assume la coordination entre les deux organismes d'assistance technique des Nations Unies.

Au départ, l'assistance technique s'est heurtée tout d'abord à une difficulté de nomenclature: le terme allemand de "Hilfe" est trop fort; le terme français d'"assistance" n'a pas non plus la résonance exacte qu'il faudrait. On cherche à atténuer autant que possible cette expression, raison pour laquelle les Américains ont désigné leur propre organe d'assistance technique bilatérale par le terme "USA Cooperation Administration". Une même difficulté se présente avec le vocable de pays "sous-développés". Ce serait mieux de dire "économiquement" sous-développés, mais cette précision présenterait l'inconvénient d'exclure l'assistance culturelle, tout aussi indispensable que l'assistance économique ou proprement technique. On parle aussi de "pays en voie de développement", expression qui n'est pas non plus satisfaisante. La question reste ouverte. Elle est d'autant plus difficile à résoudre qu'il y a des degrés différents de sous-développement et cela jusqu'en Europe. Chaque pays, fût-il très évolué, possède encore son "îlot sous-développé"; on le constate notamment en Italie et en Espagne, mais le cas de ces deux pays n'est pas isolé.

Les expériences faites avec les experts montrent qu'avant d'être envoyés en mission ils devraient subir une période d'instruction préparatoire. Il ne suffit pas en effet pour un expert d'être un bon technicien. Il devrait, avant son départ, être initié à la culture, aux religions, à l'histoire et au mode de vie de son futur pays de résidence. Pour bien faire, il faudrait organiser des cours préparatoires d'assez longue durée, un mois au moins, si possible trois. Jusqu'à présent, malheureusement, la FAO a dû se contenter de trop brefs cours d'introduction, variant d'une semaine à dix jours. Malgré la routine acquise, il serait souhaitable de pouvoir les prolonger. On pourrait éviter ainsi certaines fautes psychologiques, commises notamment par des experts américains. En raison de leur naïveté et de leur manque de doigté, les Américains ont déjà cassé beaucoup de porcelaine avec les meilleures intentions du monde.

M. Wahlen cite ensuite quelques chiffres illustrant l'effort mondial d'assistance technique. Les programmes des Nations Unies ont passé de 14 millions de dollars en 1950 à 33 millions de dollars en 1959, non compris le nouveau Fonds spécial. Les Etats-Unis ont consacré, en 1958, 15,5 millions de dollars à l'assistance technique des Nations Unies et 375 millions de dollars à leur propre assistance technique bilatérale. Cette proportion est significative. Il ressort de ces chiffres que les Etats-Unis donnent la préférence à l'assistance technique bilatérale, ce qui résulte d'ailleurs de leur législation qui fixe un "matching". La guerre froide a accentué cette tendance, en liant les questions militaires à celles de l'assistance technique. Il ne fait pas de doute que l'assistance technique fait partie de la défense militaire de l'Occident.

Le but de l'assistance technique est d'améliorer les compétences techniques et administratives des pays sous-développés, d'obtenir une meilleure exploitation des ressources naturelles et humaines, d'élever le niveau de vie ainsi que le niveau culturel et sanitaire et d'augmenter la productivité, notamment dans le secteur agricole. Des résultats appréciables ont déjà été atteints: amélioration de l'alimentation, diminution de la mortalité infantile. Mais ces progrès entraînent à leur tour une conséquence inquiétante: l'augmentation continue de la surpopulation.

L'amélioration des connaissances techniques exige et provoque un besoin accru de capitaux que l'assistance technique seule ne peut satisfaire. La réforme agraire demande aussi des capitaux; il en est de même de la réorganisation de l'infrastructure administrative. Pour faire face à ce problème, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et le Fonds monétaire international ont été sollicités. La question a également été discutée à l'ECOSOC qui, avant l'institution du Fonds spécial, envisageait la création du SUNFED.

Il est dans la nature des choses que les progrès soient très lents dans les pays sous-développés. La révolution industrielle de l'Occident a nécessité aussi beaucoup de temps. L'assimilation, par les pays sous-développés, des méthodes occidentales sera inévitablement lente et, de plus, douloureuse. Certains de ces pays tiennent à conserver leur ancienne culture tout en souhaitant atteindre le niveau de vie de l'Occident. D'autres obstacles proviennent non seulement du manque de capitaux, mais aussi de l'incapacité et de la corruption.

On oppose souvent à l'effort de l'Occident les réalisations de l'URSS. Il est de fait que les autorités soviétiques ont su saisir leur chance avec l'avantage que leur offrait leur position géographique les mettant en contact direct avec l'Asie. Mais on oublie ce que la Russie tsariste a déjà fait autrefois. Les résultats soviétiques en matière d'assistance technique sont dus

à d'autres facteurs également. Ainsi, certains hommes d'Etat des pays sous-développés se sont d'abord figurés que la libération politique amènerait automatiquement une élévation du niveau économique; la réalité les ayant détrompés, ils sont maintenant à la recherche de moyens d'accélération économique et ils peuvent être tentés de penser que la planification communiste est un des catalyseurs les plus efficaces. D'autre part, la centralisation du pouvoir et de l'administration dans les pays communistes est un avantage certain, car l'action n'y est pas gênée par le frein parlementaire. Enfin, les progrès sociaux et économiques de l'URSS sont beaucoup plus considérables qu'on a bien voulu l'admettre jusqu'à présent et ils dépassent même ceux de l'Occident.

Malgré les tentations du communisme, la plupart des pays sous-développés sont restés jusqu'à présent à l'écart de la rivalité des deux blocs. Pour les maintenir dans cette position, une large assistance technique et financière est indispensable. Les pays sous-développés doivent bénéficier d'une plus équitable répartition des biens. Nous avons tout avantage à y contribuer, car notre situation militaire serait dangereusement affaiblie si l'Asie et le Proche-Orient passaient dans le camp communiste. La Suisse aussi doit porter une part du fardeau des Blancs et ne pas en laisser tout le poids aux seules puissances coloniales.

M. le Ministre de Rham

relève que si, chronologiquement, l'assistance technique proprement dite précède les deux autres formes d'assistance moderne, à savoir l'assistance économique et l'assistance financière, elle n'a, pour le moment, qu'une importance relative du point de vue strictement quantitatif. Bien qu'il soit fort difficile d'établir un chiffre, on peut estimer à environ 150 millions de dollars par an la valeur de l'assistance technique multilatérale des Nations Unies et d'autres institutions internationales. L'assistance technique bilatérale est en revanche beaucoup plus importante. Les Etats-Unis y ont consacré 152 millions de dollars en 1959; l'URSS, l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas y affectent aussi des crédits considérables. Sur le plan européen, il n'existe guère qu'un programme très restreint établi, sous l'égide de l'OECE, par l'Agence européenne de productivité, pour venir en aide à certaines régions arriérées du bassin méditerranéen. Les pays du Marché commun qui ont constitué un fonds d'investissement de 580 millions de dollars en faveur des pays associés d'outre-mer songeraient à étendre leur assistance à des pays tiers. La valeur intrinsèque de cette assistance technique, tant multilatérale que bilatérale, est certaine; cependant, il semble que les pays sous-développés sont avant tout soucieux de s'assurer une assistance commerciale et financière, préoccupés qu'ils sont d'obtenir des crédits et d'écouler leurs produits.

- 6 -

L'effort fourni par la Suisse dans le domaine de l'assistance technique, qu'elle soit multilatérale ou bilatérale, se trouve exposé dans le message du Conseil fédéral du 25 août 1959 qui fournit toutes précisions utiles à cet égard. Au lieu de répéter ces données de fait, les considérations qui vont suivre tendront à dégager de nos expériences des conclusions valables pour l'avenir, notamment dans le secteur bilatéral qui affecte plus directement les relations de la Suisse avec les autres pays.

Si l'on considère tout d'abord l'assistance technique multilatérale, on peut dire que la Suisse a certainement joué un rôle utile et efficace dans la réalisation du "programme élargi" d'assistance technique des Nations Unies. En ce qui concerne le nombre absolu des experts fournis, notre pays se place en effet au neuvième rang pour l'année 1958 et au sixième pour l'admission des boursiers. Notre contribution financière annuelle place aussi la Suisse en assez bon rang. De plus, l'influence que nous nous efforçons d'exercer en tant que pays neutre est appréciée par les autres Etats. Il est à relever que, de son côté, la Suisse bénéficie également de l'assistance technique multilatérale: nous recevons des bourses (assistance sociale, médecine) et le programme élargi effectuée dans notre pays des dépenses qui ont atteint, en 1958, 3,3 millions de francs.

Le programme élargi, qui repose sur la collaboration de tous les pays participants, aussi bien des bénéficiaires que des donateurs, soulève d'importantes questions de coordination. C'est ainsi que le Bureau de l'assistance technique est devenu de plus en plus conscient de la nécessité de remplacer l'élaboration fragmentaire des programmes par une intégration toujours plus poussée de ces derniers dans le cadre des plans nationaux de développement à long terme.

Un problème analogue de coordination se pose pour le programme élargi à l'égard du "fonds spécial" d'assistance technique créé par les Nations Unies après l'échec du SUNFED et entré en vigueur le 1er janvier 1959. Ce nouveau fonds doit servir de pont, en quelque sorte, entre l'assistance technique traditionnelle et l'assistance technique financière. Une importante question que les Chambres fédérales sont appelées à trancher est celle de l'adhésion de la Suisse à ce nouveau fonds, auquel nous proposons de contribuer financièrement à raison de 2 millions de francs par an, avec effet rétroactif pour l'année 1959.

D'autres réalisations récentes des Nations Unies marquent leur souci de tirer profit de leurs dix années d'expérience en matière d'assistance technique. Il s'agit notamment du nouveau programme dénommé OPEX et qui consiste à mettre des administrateurs civils à la disposition des administrations des pays sous-développés.

Si l'on examine maintenant l'assistance technique bilatérale, on doit reconnaître qu'elle est de nature différente de l'assistance multilatérale. Il faut la développer. Elle a déjà du reste de belles réalisations à son actif. Cependant, elle rencontre bien des difficultés. La première à laquelle s'est heurté notre propre programme d'assistance technique bilatérale est la modicité des moyens financiers. Les crédits mis à la disposition de la Commission suisse de coordination étaient si restreints qu'ils ont obligé ceux qui ont été les véritables pionniers de l'assistance technique bilatérale suisse à une extrême rigueur de conscience, à un examen scrupuleux de chaque cas particulier et à une prudence financière si poussée qu'elle subordonnait cette assistance à des conditions restrictives ayant à la longue pour effet d'entraver plutôt que de faciliter la réalisation d'une oeuvre unanimement considérée comme importante.

L'augmentation des crédits nous permettra, nous l'espérons, de remédier à cette situation, mais il existe d'autres difficultés permanentes qui ne sont pas d'ordre financier. Il y a tout d'abord la pénurie de personnel qualifié au moment où la Suisse se trouve elle-même engagée dans une période de développement technique. Notre système fédératif, nos structures traditionnelles contribuent souvent à compliquer le problème. Notre régime d'économie privée implique de plus une collaboration volontaire des milieux industriels qui éprouvent eux-mêmes des difficultés à recruter du personnel technique et scientifique et qui, cependant, ont à maintes occasions fait preuve d'une bonne volonté et d'une compréhension dignes d'éloge. Le même problème se pose à l'égard des administrations fédérales et cantonales, auxquelles l'assistance technique demande parfois de se priver temporairement de leurs meilleurs fonctionnaires.

A ces obstacles d'ordre pratique s'ajoute la difficulté fondamentale de définir notre conception de l'assistance technique bilatérale. A l'origine, notre conception s'inspirait de motifs strictement économiques, ainsi qu'il ressort des termes motivant la décision du Conseil fédéral du 31 mars 1950:

".... so tritt für uns der politische Aspekt selbstverständlich in den Hintergrund. Um so stärker sind, abgesehen von Ueberlegungen humanitärer Art, die wirtschaftlichen Motive, die uns veranlassen müssen, nicht beiseite zu stehen, sondern uns in bestmöglicher Weise in diese grosse internationale Aufgabe einzuschalten.

Wir werden deshalb alle Anstregungen machen müssen, um uns auf dem für uns viel günstigeren Wege bilateraler Verhandlungen mit einzelnen Ländern unsern Anteil an den zu vergebenden Aufträgen zu sichern.

Die besondere Gefahr besteht dabei darin, dass die schweizerische Exportwirtschaft, wenn sie nicht frühzeitig genug in der Wirtschaft des betreffenden Landes Fuss fassen

kann, später nur noch unter grössten Schwierigkeiten in den neuen Markt einzudringen vermag, um sich einen nennenswerten Anteil an den Importbedürfnissen zu sichern."

Cette prise de position de la part d'un pays soucieux de sauvegarder son commerce extérieur est d'autant plus légitime que l'assistance technique n'est pas une oeuvre de charité. En revanche, une interprétation trop restrictive des prescriptions régissant cette aide pourrait, à la longue, aller à fins contraires et même compromettre le bénéfice politique que nous pourrions retirer de cette forme d'assistance. C'est pourquoi nous avons toujours plaidé en faveur d'une meilleure appréciation des possibilités de l'assistance technique. Il s'agit de pratiquer une politique de présence, de "good will", en donnant à l'assistance technique son sens le plus étendu.

Si le relèvement des pays peu développés dépend essentiellement de la technique et de l'industrialisation, il est aussi subordonné aux autres conditions d'existence, telles que le niveau intellectuel et professionnel de leurs habitants. De ce point de vue l'aide intellectuelle constitue également une forme d'assistance technique. Le terme d'assistance technique doit donc s'entendre dans son acception la plus large pour embrasser en fait toutes les possibilités de transmission des connaissances et assurer aux populations des pays sous-développés un équilibre aussi stable que possible entre les besoins de la technique et les besoins spirituels. Une aide de caractère purement matérialiste contribuerait à créer un sous-prolétariat dont l'existence serait plus misérable, en définitive, qu'à l'époque où les mêmes individus vivaient dans le besoin, certes, mais dans la dignité. Il faut donc reviser notre définition de l'assistance technique bilatérale qui, jusqu'à présent, semble avoir été trop conçue en fonction de nos propres conditions et de nos commodités. Nous devrions réexaminer le problème en nous plaçant de l'autre côté de la barrière, en tenant mieux compte des mentalités et des besoins de ceux qui sollicitent notre aide.

Dans le domaine des bourses, il est urgent de combler une grave lacune: celle des bourses universitaires. Malgré l'accord unanime des milieux consultés, le "plan Boesch", qui date de 1956, et qui prévoit l'attribution de bourses à des étudiants étrangers, y compris ceux des pays sous-développés, n'a pas encore franchi le cap des études administratives. Le Département de l'Intérieur nous a assurés cependant qu'un message à ce sujet serait adressé aux Chambres fédérales à la fin de l'année ou au début de l'an prochain. La réalisation de ce projet est d'autant plus nécessaire que la plupart des pays sous-développés se méprennent sur la nature de nos bourses d'assistance technique et ne comprennent pas que nous les limitons à des bourses de perfectionnement technique. Il importe également d'étendre la durée des bourses, d'assumer nous-mêmes les frais de voyage des boursiers et de soutenir pratiquement et moralement ces boursiers pendant leur séjour en Suisse.

En ce qui concerne les experts, le message indique plusieurs améliorations qui seraient nécessaires. On peut les résumer en disant qu'il faudrait améliorer les conditions matérielles de ces missions et mettre sur pied un plan d'ensemble rationnel qui fixerait nos objectifs, à savoir les pays à aider par priorité et les principaux domaines d'action à envisager.

En plus de l'assistance technique officielle, une oeuvre fort utile peut être accomplie par l'assistance technique privée qui permet d'associer le peuple suisse tout entier à un effort collectif en faveur des pays sous-développés. Un grand progrès dans ce sens a été réalisé par la création, le 6 mai 1959, de la "Fondation suisse d'assistance au développement technique", présidée par M. Hans Schindler. De son côté, l'"Aide suisse aux régions extra-européennes" poursuit son activité, notamment au Népal. Enfin, l'"Aide suisse à l'étranger" s'est maintenant spécialisée dans le domaine de l'assistance constructive, qui est à mi-chemin entre l'assistance technique proprement dite et l'assistance purement charitable.

La liaison nécessaire entre les différentes formes d'assistance technique et surtout entre l'aide officielle et l'aide privée est assumée par la Commission suisse de coordination de l'assistance technique, dans laquelle sont représentés simultanément les administrations fédérales s'occupant de la question, les institutions privées, les milieux scientifiques et les milieux économiques.

En conclusion, M. de Rham relève que l'assistance technique est un instrument de politique étrangère d'autant plus précieux qu'il permet à la Suisse d'affirmer sa présence dans les pays sous-développés, qu'il s'agisse d'anciens ou de nouveaux Etats.

M. l'Ambassadeur de Fischer

expose les réactions qu'il a rencontrées dans les territoires de l'Afrique portugaise et dans quelques autres pays africains à l'égard de l'aide matérielle de l'étranger aux pays sous-développés. Les territoires portugais de l'Afrique ne sont plus des colonies mais des provinces de la République portugaise qui jouissent de régimes particuliers. Lors de ses séjours dans ces pays, l'orateur a fait les trois constatations suivantes:

Pour développer les provinces africaines de son pays, le Président Salazar n'a jusqu'ici désiré ni emprunts ni aide matérielle de l'étranger. Il estime que ces provinces doivent se développer organiquement par leurs propres moyens. A son avis, des interventions étrangères risquent de nuire à leur croissance naturelle et de fausser leur évolution en la rendant artificielle. Sa réserve à l'égard d'entreprises et de capitaux étrangers est également dictée par sa crainte de troubles sociaux et de l'infiltration

d'idées subversives. Les blancs de ces régions partagent généralement la réserve du Président Salazar, mais pour d'autres motifs: ils appréhendent la concurrence d'entreprises étrangères qui pourraient leur faire perdre leur monopole des affaires. Les noirs avancés regardent généralement l'assistance étrangère soit avec indifférence, soit avec un certain ressentiment. Ils pensent qu'elle profite surtout aux blancs. Les éléments de gauche ont, en outre, tendance à y voir un appui au régime et aux classes au pouvoir. Cela n'est pas toujours faux. Ainsi, au Libéria, par exemple, l'assistance étrangère donnée au gouvernement a été parfois monopolisée par les noirs "américains" au détriment de noirs "africains". En Egypte, l'orateur a vu certaines couches politiques et sociales utiliser pour leurs buts personnels l'assistance étrangère gratuite destinée aux réfugiés palestiniens.

La seconde constatation est que les pays africains sont généralement encore plus sous-développés moralement qu'ils ne le sont économiquement. Il paraît proprement absurde d'apporter les conquêtes de notre civilisation industrielle à des peuples qui vivent encore à l'état tribal, pratiquent l'animisme et manquent du minimum d'hygiène physique et morale. Il faudrait tout d'abord les aider à passer de cet état primitif à une organisation morale et sociale plus conforme à notre temps. Mais il y aurait là des siècles à sauter. Les étrangers n'ont guère les moyens d'influencer cette évolution et les missions chrétiennes elles-mêmes n'ont pu réaliser qu'un travail très limité. On peut se demander d'ailleurs si ce n'est pas de l'orgueil qui dicte aux blancs le désir d'imposer aux noirs leur mode de vie et leur civilisation. Ne répétons-nous pas aujourd'hui ce que firent les Espagnols au XVII^e siècle lorsqu'ils détruisirent toute évolution organique de la vie morale des populations américaines indigènes ?

Troisième constatation: les pays africains sont également désorientés au sujet de leur position internationale. Ils ne se rendent pas exactement compte qu'à part certains pays de l'Europe, ce sont la Russie, l'Inde, les Etats-Unis et la Chine qui se les disputent. Toutes ces puissances les poussent à l'indépendance pour les contrôler ensuite afin de les faire servir à leurs fins. La Russie désire affaiblir l'Europe en lui enlevant ses bases économiques et stratégiques africaines. L'Inde cherche en Afrique un débouché pour son trop-plein de population. Les Etats-Unis veulent s'assurer ses précieuses matières premières. La Chine semble être poussée en Afrique par les Russes qui veulent détourner son attention de la Mongolie. L'Afrique est ainsi au milieu d'une lutte acharnée dont l'assistance étrangère est un des moyens d'action les plus utilisés.

Quel rôle la Suisse peut-elle jouer dans le domaine de l'assistance matérielle et technique de l'Afrique ? Il est clair que sur ce point nous avons, comme les autres pays, un devoir de solidarité humaine, de charité chrétienne du riche à l'égard du déshérité. Mais ne voulons-nous pas simplement soulager notre cons-

science ? Il ne faut pas non plus se méprendre sur le fait que les grandes puissances qui poussent tant à l'aide à l'Afrique le font surtout pour des intérêts égoïstes de nature politique, stratégique et économique. Nous assistons aujourd'hui à une seconde conquête de ce continent où l'intérêt du noir comme tel n'est pas plus respecté qu'il ne l'était lors de la première conquête au siècle passé. La Suisse ne doit pas trop suivre ce mouvement intéressé qui équivaut à une implantation soit d'une civilisation à base gréco-latine, soit d'un mode de vie matérialiste ou marxiste avec lesquels les populations africaines n'ont pour le moment que peu d'affinité et qui conduiront très probablement à une stérilisation sinon même à une véritable "boucherie d'âmes noires" comme l'ont dénoncé si justement de nombreux philafricains. Nous risquons de nous rendre responsables de la destruction définitive de l'évolution psychique et organique d'une race qui a, elle aussi, le droit à une vie indépendante. D'autre part, l'industrialisation est presque toujours synonyme de prolétarisation et on peut se demander si nos efforts dans ce sens ne poussent pas les peuples noirs vers le communisme et la démagogie.

M. de Fischer pense que nous aurions avantage à nous concentrer pour le moment sur le domaine de l'éducation et de l'hygiène. Dans ce secteur, nous avons de nombreuses possibilités de réaliser des actions modestes mais d'une utilité certaine et directe. En voici quelques exemples:

Il existe dans toute l'Afrique des écoles et des hôpitaux qui manquent de personnel, d'instruments de travail et de livres. L'orateur a pu constater par exemple que plusieurs écoles artisanales, techniques ou des universités pour Africains seraient disposées à recevoir des professeurs suisses. Nous pourrions faciliter leur séjour dans ces institutions en arrondissant leur traitement et en les équipant mieux. Dans les écoles pour noirs il manque aussi des livres d'instruction, des livres de lecture, des livres techniques etc. en langues européennes comme en langue indigène, idiome dont nos missionnaires ont si souvent découvert la grammaire. Il y aurait dans le domaine de la publication un champ énorme d'activité, domaine que les Russes ont découvert depuis des années déjà. A leur tour, les hôpitaux manquent d'instruments de tout genre; en Guinée portugaise, par exemple, M. de Fischer avait été prié de faciliter l'achat de 145 microscopes pour aider les stations sanitaires à lutter contre la lèpre.

Sur le plan de l'éducation politique, il faudrait promouvoir une meilleure connaissance de la valeur du petit Etat, doté de ressources naturelles limitées. La plupart des pays africains appartiennent pour le moment à cette catégorie. Pour eux, la Suisse, avec sa richesse obtenue par le travail, avec son indépendance basée sur la discipline, avec sa paix religieuse et linguistique obtenue par le fédéralisme, est un message d'espoir et un exemple pratique. Il vaut la peine de vulgariser cette formule car nous avons tout intérêt à ce que les pays africains restent

- 12 -

indépendants et du côté de l'Europe. Qu'on pense, à ce propos, à l'excellente, bien que modeste, exposition suisse qui a été organisée à Vienne lors du "Festival de la jeunesse libre" et qui a retenu l'attention de nombreux jeunes Asiatiques et Africains. Elle pourrait être montrée en Afrique au cours de "semaines suisses" organisées par nos Consulats.

Dans ce même ordre d'idée, des biographies de personnalités suisses, telles que Jean-Jacques Rousseau, Pestalozzi et Henri Dunant pourraient être diffusées plus largement en Afrique où elles fascinent les imaginations des noirs en raison de leur amour pour les enfants. Elles pourraient utilement contribuer à y répandre des valeurs humaines constructives.

D'une façon générale, nous devrions associer plus fortement notre réseau consulaire à notre oeuvre d'assistance morale et matérielle en Afrique. Mieux que tant d'autres, nos représentants consulaires, qui sort sur place et connaissent personnellement le milieu, peuvent nous signaler les occasions d'intervenir dans des cas vraiment pratiques où notre succès est mieux garanti que dans les oeuvres collectives et anonymes. Il est à remarquer que notre réseau consulaire ne répond plus partout à nos besoins. Ainsi, en Angola, ce futur Brésil, nous n'avons toujours qu'un agent consulaire honoraire, alors que nous devrions y avoir au moins un consul.

M. l'Ambassadeur Sonderegger

expose le cas particulier de l'Indonésie. Le texte in extenso de son intervention se trouve en annexe.

M. le Ministre Stopper

expose ses vues sur le problème de l'assistance économique suisse. Le texte in extenso de son intervention se trouve en annexe.

M. le Directeur Umbricht

expose les aspects financiers de l'assistance technique. Le texte in extenso de son intervention se trouve en annexe.

M. l'Ambassadeur Koenig

se demande si l'Occident n'aborde pas d'une manière trop matérielle l'assistance technique aux pays sous-développés. Peut-on espérer que les problèmes troublant notre monde soient résolus par une amélioration économique dans les pays arriérés ? Il est

difficile de le croire, car le problème est d'ordre spirituel. Nous partons souvent de l'idée fausse que l'existence de régions pauvres est anormale. Mais elle est naturelle, elle fait partie du système cosmique de polarité qui groupe par paires des éléments opposés: le jour et la nuit, la montagne et la vallée, la richesse et la pauvreté.

Si l'on considère le cas du Pakistan, on constate que sa situation de pays sous-développé s'explique par la médiocrité de ses ressources et par l'état d'esprit de sa population. Bien que la pauvreté de ses millions d'habitants nous serre le coeur, il nous semble impossible d'améliorer leur niveau de vie d'une manière substantielle, en raison surtout du fait que tout apport d'aide étrangère est compensé par une augmentation démesurée de la population. Pourtant, l'Etat pakistanais a déjà reçu beaucoup d'aide de l'étranger: au total et sans compter l'aide militaire, environ 1,5 milliard de dollars, dont un milliard fourni par les Etats-Unis. Il y a une année, l'ancien premier ministre belge van Zeeland est venu au Pakistan à titre d'expert pour diagnostiquer le mal et prévoir les remèdes. Il a calculé que malgré l'énorme effort déjà accompli, le revenu national par tête d'habitant n'a guère augmenté ces dernières années que de 1,5 %. Ce résultat est décevant. En fait, on peut même dire que la masse de la population est encore plus pauvre que précédemment, l'industrialisation ayant surtout profité à une mince couche de privilégiés. Chaque nouvelle fabrique attire un certain nombre d'ouvriers qui risquent de perdre ce qu'ils ont conservé de leurs anciennes traditions et qui gaspillent leur argent en cinéma ou autres distractions occidentales, sans trouver pour autant le bonheur que nous avons promis de leur apporter. Quand l'Occident entreprend une assistance technique, il pense statistiques, pourcentages, kilowatts, etc., sans voir plus loin. Ce matérialisme, au lieu de résoudre les tensions politiques, pourrait bien un jour aggraver le danger qui menace l'Occident.

Une anecdote éclaire la question: un expert de l'assistance technique rencontre un sage hindou. Il lui explique que l'Occident veut aider son pays à élever son niveau de vie et il lui demande conseil. "Qui es-tu, répond le sage, que tu puisses avoir la prétention d'améliorer le monde? Dieu aide le monde. Tu ferais mieux de t'occuper de ton âme." Ceci veut dire que si l'assistance matérielle est en fin de compte illusoire, l'assistance spirituelle est possible. La Suisse, en démontrant au monde comment une population composée de différentes races peut vivre en paix et, par son travail honnête, acquérir l'aisance malgré la pauvreté de ses ressources naturelles, a apporté une contribution bien plus grande au développement de l'humanité qu'en dépensant quelques millions de francs pour venir en aide aux pays sous-développés. Il est significatif à cet égard que l'Ambassade reçoive chaque semaine une vingtaine de lettres de Pakistanais admirant la Suisse et demandant comment elle parvient à être ce qu'elle est. Aucun Pakis-

tanais, que ce soit dans les milieux gouvernementaux ou dans les milieux privés, n'a, pour autant que nous sachions, jamais reproché à notre pays de manquer à son devoir à l'égard du monde.

On pourrait soutenir, en adoptant un point de vue extrême, que la Suisse n'a pas de mission économique à remplir au Pakistan. Nous sommes trop petits. Même les Etats-Unis, avec leur puissance économique, n'arrivent pas à changer le visage de ce pays. Est-ce à dire que nous devons refuser de collaborer aux programmes d'aide ? Bien au contraire. La Suisse ne saurait se singulariser. Il convient simplement de ne pas se faire d'illusions. L'assistance en cas de catastrophes, telles qu'inondations ou épidémies, est un devoir éthique indiscutable. Quant à l'assistance technique, la question de savoir si les pays sous-développés doivent être aidés ou non, cette question, au fond, ne se pose même pas. Cette assistance se fait depuis que l'Occident a pénétré dans toutes les parties du monde grâce à sa technique toujours plus ingénieuse. Le processus s'est développé d'abord sous le système colonial, qui a d'ailleurs suscité chez les populations arriérées la jalousie et les appétits matériels. Aujourd'hui, cette pénétration se poursuit sous le drapeau de l'assistance technique. Néanmoins, son développement sera lent et ses conséquences imprévisibles. En attendant, c'est l'industrie privée et non pas les services officiels ou les organisations internationales, qui est le mieux à même d'agir. Le principe de la rentabilité qui guide l'économie privée est garant d'investissements judicieux. Au Pakistan, on constate jusqu'à présent trop de gaspillage dû à l'intervention des autorités: les services gouvernementaux, souvent mal inspirés par une sorte de mégalomanie, demandent à l'étranger qu'on les aide à réaliser tel ou tel projet. Le gouvernement étranger accède peut-être à ce désir et envoie des machines dont ensuite les Pakistanais ne savent se servir à bon escient. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, une coûteuse machine expédiée au Pakistan a finalement rouillé en plein air faute de pouvoir passer par un tunnel trop étroit.

Il semble donc que l'effort le plus rationnel puisse être accompli par l'industrie privée. Si l'Etat peut accorder une contribution, il aura avantage à développer le système de la garantie contre les risques à l'exportation. L'assistance technique bilatérale sous forme de bourses à des étudiants comme, entre autres, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, etc. la pratique, est généralement très appréciée au Pakistan. Pourtant, le déchet n'est pas négligeable. Une bonne partie des boursiers ne tirent pas plein profit de leurs études à l'étranger. De ceux qui étudient sérieusement et qui reviennent au pays avec de solides connaissances, la moitié peut-être éprouvent de très grandes difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation; ils sont souvent corrompus par l'expérience de notre civilisation et deviennent ainsi des victimes potentielles de la propagande communiste.

Malgré leurs capacités professionnelles, les experts de l'assistance technique envoyés au Pakistan par les organisations internationales ne sont pas toujours bien cotés par les autorités pakistanaïses. Selon ces dernières, on trouve qu'ils coûtent trop cher, reçoivent des salaires exorbitants, mènent un train de vie luxueux qui paraît une existence de rêve pour les Pakistanais et finalement n'aboutissent pas à des réalisations concrètes.

Il en va tout différemment des experts de l'industrie privée appelés directement par l'industrie pakistanaïse qui sait exactement ce dont elle a besoin. La collaboration d'experts privés et aussi l'entraînement à l'étranger de techniciens pakistanaïses dans des entreprises correspondantes constituent certainement le meilleur moyen possible d'assistance technique.

M. Koenig relève en terminant qu'il a volontairement forcé son point de vue, car il lui a paru nécessaire de faire contre-poids aux avis en général trop uniformément positifs concernant l'aide aux pays sous-développés.

M. l'Ambassadeur Marcionelli

précise, pour éclairer sa position, qu'il n'a vécu jusqu'à présent que quatre mois dans des pays sous-développés, dont un mois seulement en Afghanistan. Cette courte expérience lui a cependant permis de constater non seulement les énormes besoins de ces pays, mais aussi les énormes difficultés que rencontre inévitablement une aide qui se veut efficace. En Afghanistan, il a été surpris de l'absence quasi totale de la Suisse, situation qui, à la longue, pourrait avoir des conséquences impardonnables pour notre industrie. Il semble, d'après les commentaires de la presse suisse au sujet du message récemment adopté par le Conseil fédéral, que l'industrie suisse se prépare à faire elle-même de l'assistance technique directe. C'est là, à son avis, un fait très important. Mais la question est de savoir comment l'industrie procédera. C'est surtout en vue de l'avenir que l'assistance de l'industrie suisse devrait se déployer. Il semble donc à M. Marcionelli que, pour atteindre son but, une telle assistance devrait se consacrer principalement à la formation professionnelle de la main-d'oeuvre indigène. Les Allemands l'ont compris; déjà avant la guerre ils ont créé un technicum en Afghanistan et ils en ouvriront prochainement deux autres en Iran. Le résultat est que l'Allemagne est maintenant considérée tout naturellement par les Afghans comme le seul fournisseur possible et valable de produits industriels, notamment de l'industrie électrique!

Notre pays jouit en Afghanistan d'une grande renommée. Jusqu'à présent toutefois, cette réputation n'est que théorique dans le domaine industriel, car, sur ce plan, nous sommes pour ainsi dire absents. En fournissant, l'année dernière, les installations

nécessaires à une fabrique de briquettes de charbon, l'industrie suisse a eu l'occasion de prendre pied dans ce pays. M. Marcionelli craint cependant que ce premier contact avec l'Afghanistan ne soit de nature à causer de graves préjudices à notre industrie, cette installation industrielle n'ayant pas donné satisfaction aux Afghans, faute de pouvoir être mise en service. Ce fait est d'autant plus regrettable que les Afghans, d'un naturel très méfiant au début, se révèlent d'honnêtes partenaires une fois mis en confiance. Encore faut-il savoir les comprendre et tenir compte de leur situation, ce qui, dans le cas dont il s'agit, semble ne pas avoir été fait. La maison bâloise a en effet tout réglé avec le gouvernement afghan par correspondance, puis a envoyé un monteur avec l'outillage et les appareils. A son arrivée, notre compatriote n'a rien trouvé de ce que les Afghans avaient promis: ni emplacement, ni eau, ni charbon. Il a néanmoins procédé au montage et a regagné la Suisse. L'installation, qui n'a pas encore produit une seule briquette, a peu à peu rouillé et s'est détériorée, malgré et surtout grâce aux "réparations" des ouvriers afghans qui, d'ailleurs, n'en connaissent pas le maniement. Le gouvernement de Kaboul réclame maintenant la restitution de la somme payée, soit 70.000 dollars. M. Marcionelli a proposé de soumettre le différend à un arbitrage. Cette suggestion a été acceptée en principe par les deux parties et le gouvernement afghan a alors demandé de confier les fonctions d'arbitre à l'administration technique américaine à Kaboul! Les conditions posées par la maison bâloise pour le choix d'un expert sont cependant telles que cette procédure paraît pratiquement irréalisable. Juridiquement, la maison bâloise paraît être dans son droit, car elle a exécuté son contrat. Mais il faut considérer que nous sommes en Afghanistan, c'est-à-dire dans un pays sous-développé à tous égards et dans tous les domaines. Pour cette raison, il faut se demander si nous devons nous borner à traiter ce cas seulement sous son aspect strictement légal ou si nous ne devrions pas plutôt apporter notre aide par le moyen soit de l'assistance technique bilatérale, soit de l'industrie privée. Il semble qu'il y ait là un devoir moral. Ce serait un bon et utile geste d'assistance technique que de remettre cette installation en état et de former les techniciens nécessaires à son emploi.

Un autre cas pourrait entraîner des conséquences analogues. Il s'agit de la fourniture à une fabrique afghane de textiles, par une maison suisse, des chaudières et du matériel destinés au finissage des tissus. Le monteur suisse a quitté l'Afghanistan après avoir achevé son travail, mais sans avoir pu mettre en marche les appareils, les services publics n'ayant pas encore installé l'eau indispensable au fonctionnement.

L'échec de la briquetterie résulte certainement de causes multiples. L'une des principales semble bien être cependant l'incapacité des ouvriers afghans auxquels l'installation avait été

confiée. Les industries suisses devraient donc prendre soin, d'une façon particulièrement attentive, de former les ouvriers qui utiliseront les machines ou appareils qu'elles livreront aux pays sous-développés. Une telle oeuvre d'assistance technique serait plus utile que l'octroi de bourses à des économistes ou à des juristes. L'Afghanistan est submergé de bourses destinées à des intellectuels. Mais ce sont les Allemands qui ont formé les seuls ouvriers capables, sans négliger cependant de former aussi les élites professionnelles que l'on rencontre dans les postes-clefs de ce pays.

Jusqu'à présent, la Suisse a été pour ainsi dire absente de l'Afghanistan, exception faite de trois missions d'assistance technique exécutées par des experts suisses: le professeur Petit-pierre a enseigné pendant deux ans l'anatomie à la faculté de médecine de l'université de Kaboul; le professeur Jean Gabus a réorganisé, sur mandat de l'Unesco, le musée de Kaboul; enfin, un géologue grison, M. Hunger, travaille actuellement dans le pays pour le compte de l'ONU.

Une bourse suisse d'assistance technique a été offerte à l'Afghanistan, mais les conditions posées par notre règlement d'assistance technique bilatérale sont si étroites qu'il a été impossible de trouver un candidat répondant à toutes les exigences. D'autres pays sont beaucoup plus larges: les Etats-Unis offrent 100 à 110 bourses par an avec voyage payé; l'Allemagne 9 bourses avec voyage payé. En revanche, le Royaume-Uni n'offre, comme la Suisse, qu'une seule bourse, voyage non payé. Dans le même ordre d'idée, il est à signaler que l'Allemagne et la France ont créé chacune un lycée à Kaboul.

En conclusion, M. Marcionelli estime que la meilleure forme d'assistance technique que pourrait pratiquer notre pays serait de former la main-d'oeuvre indigène grâce au concours des industriels suisses.

M. le Ministre Stopper

répond à M. Marcionelli que généralement les industriels suisses connaissent le problème et s'efforcent de le résoudre. Cependant, des enquêtes comme celles de M. l'Ambassadeur Marcionelli sont fort utiles à la Division du commerce, qui en fera volontiers part aux industriels. Un rapport écrit serait donc précieux pour informer les maisons suisses.

M. le Ministre Hegg

regrette, comme tous les assistants, les effets insuffisants ou même défavorables de l'assistance technique. Toutefois, la participation de la Suisse est indispensable, étant donné que dans

ce vaste et nouveau domaine l'Occident entre en concurrence avec l'Est et doit lutter avec lui. L'Union soviétique et ses États satellites s'occupent très activement d'assistance technique aux pays sous-développés. On peut ainsi constater que la Hongrie, si peu développée il y a cinquante ans et dont plusieurs des grandes industries ont été fondées par des Suisses, fournit actuellement aux pays sous-développés plus d'assistance technique que la Suisse et remporte d'indéniables succès. Il est véritablement inadmissible qu'à cet égard notre pays n'existe pas en comparaison de la Hongrie.

M. l'Ambassadeur Naville

déclare avoir appris par l'expérience les difficultés auxquelles se heurte l'assistance technique suisse, ou mal offerte, ou mal reçue. On assiste actuellement à une véritable course à l'assistance technique qui est devenue, selon les cas, un instrument commercial, un instrument politique ou un instrument de prestige. Ainsi la Chine, pays pauvre et encore peu industrialisé, offre des crédits et des experts aux pays limitrophes, même non communistes. Il se souvient qu'il y a quelques années des pays sud-américains ont offert des bourses. Le Venezuela a même offert une bourse à un ressortissant suisse, qui l'a acceptée, en a profité, et finalement a ouvert un négoce à Caracas, le commerce rapportant évidemment davantage que le travail intellectuel!

M. Naville estime que les bourses offertes par la Suisse devraient toujours comprendre le voyage payé, sinon aucune proposition décente ne peut être faite.

Par ailleurs, l'assistance technique suisse devrait se limiter à certains pays et à certains domaines, tels que l'hygiène, l'instruction, la réorganisation administrative, l'agriculture (reboisement). Comme certains orateurs l'ont déjà dit, les entreprises privées sont certainement les mieux à même de fournir une assistance technique valable, dans le secteur industriel.

L'octroi de bourses est toujours difficile. Dans les pays asiatiques, où le choix des candidats dépend du ministère des affaires étrangères, les démarches sont relativement aisées, mais il faut tant de temps pour aboutir que très souvent le candidat a déjà choisi une bourse d'un autre pays avant qu'une décision ait pu être prise de notre côté. En Amérique du Sud, nous devons choisir nous-mêmes les candidats, ce qui n'est pas toujours facile; il faudrait alors donner la préférence aux boursiers d'ascendance suisse, ce qui offre certaines garanties.

M. l'Ambassadeur Nef

recommande la lecture d'un livre américain intitulé "The Ugly American", publié tout récemment par William J. Lederer et Eugene Burdick. Cet ouvrage contient une description intéressante des difficultés rencontrées en Asie par les Etats-Unis et leurs diplomates dans leurs grands efforts pour aider les pays sous-développés. Les auteurs se réfèrent à plusieurs reprises à la concurrence qu'ils rencontrent dans ce domaine, notamment de la part de la Russie.

Dans cet ordre d'idée, on doit constater que plus les pays sont pauvres, plus leurs représentations diplomatiques veulent organiser des réceptions somptueuses et mener un train de vie qui ne reflète guère les conditions dans lesquelles ces pays se trouvent. Cette attitude leur vaut cependant plus de critiques que de sympathie de la part des Canadiens.

M. l'Ambassadeur Parodi

estime qu'on devrait adopter des critères permettant d'opérer une sélection dans l'assistance technique. Les pays bénéficiaires devraient être choisis parmi ceux qui se sont libérés de longue date du colonialisme et de l'impérialisme. En revanche, il faudrait écarter les pays géographiquement situés sur la ligne de démarcation séparant l'Est de l'Ouest et qui sont l'enjeu de la surenchère des deux blocs. Le Népal, par exemple, qui se trouve à portée des tranchées chinoises, ne devrait pas bénéficier de l'assistance technique suisse.

M. le Conseiller fédéral Petitpierre

désire tirer les conclusions du débat. Les chefs de mission qui sont accrédités dans les pays sous-développés voient mieux sur place ce qu'il convient de faire. Ceux d'entre eux qui n'ont pas pris la parole sont invités à faire part au Département de leurs expériences. Des exemples concrets sont en effet toujours d'une grande utilité. A Berne, nous voyons plutôt le côté théorique et positif de la question. Les chefs de mission ont forcément des vues parfois différentes.

La première conclusion à tirer de ces divergences est qu'il existe un abîme psychologique entre les pays sous-développés et les pays donateurs. C'est une erreur d'envisager le problème selon nos propres conceptions; non seulement elles diffèrent de celles des peuples insuffisamment développés, mais elles leur sont incompréhensibles, voire inaccessibles. Cette constatation ne saurait cependant constituer un motif de découragement. Nous

devons continuer. Certes, nous ferons encore beaucoup d'expériences décevantes, nous perdrons certaines illusions, mais l'assistance technique apparaît nécessaire de notre part tant sur le plan humain que sur celui de la politique générale. Il faut reconnaître que jusqu'à présent nous n'avons pas été à la hauteur de notre tâche. Les bourses notamment ont été offertes trop parcimonieusement et après une procédure souvent compliquée. Un projet prévoyant l'attribution de bourses à des étudiants étrangers se trouve ensablé depuis longtemps, mais nous arriverons certainement à résoudre ce problème.

Pour mettre le Département en mesure de remplir sa tâche, les chefs de mission accrédités dans des pays sous-développés doivent le renseigner de manière constante et périodique sur les besoins de ces Etats, sur l'aide et la forme d'aide qu'ils désirent recevoir. Il conviendrait également d'informer le Département de l'assistance fournie par les autres pays et par les organisations internationales. Les gouvernements bénéficiaires préfèrent-ils l'assistance multilatérale ou l'assistance bilatérale? Certaines conversations tenues avec des hommes d'Etat ou des diplomates étrangers montrent que l'opinion est partagée à cet égard. Nos chefs de mission se trouvant dans des pays sous-développés doivent avoir présent à l'esprit le problème de l'assistance technique et en informer constamment le Département.

Une tâche analogue incombe aux chefs de mission accrédités dans les pays fournissant de l'assistance technique. Ils ont à renseigner le Département sur les sommes accordées et sur la forme de l'aide, qu'il s'agisse de bourses, de missions d'experts, de la création d'ateliers ou d'instituts, etc. Ils doivent également s'informer des expériences faites par les pays donateurs et de leur organisation interne d'assistance technique. Certaines représentations diplomatiques nous ont déjà fourni maints renseignements à cet égard, mais il serait nécessaire que cette information devienne systématique.
